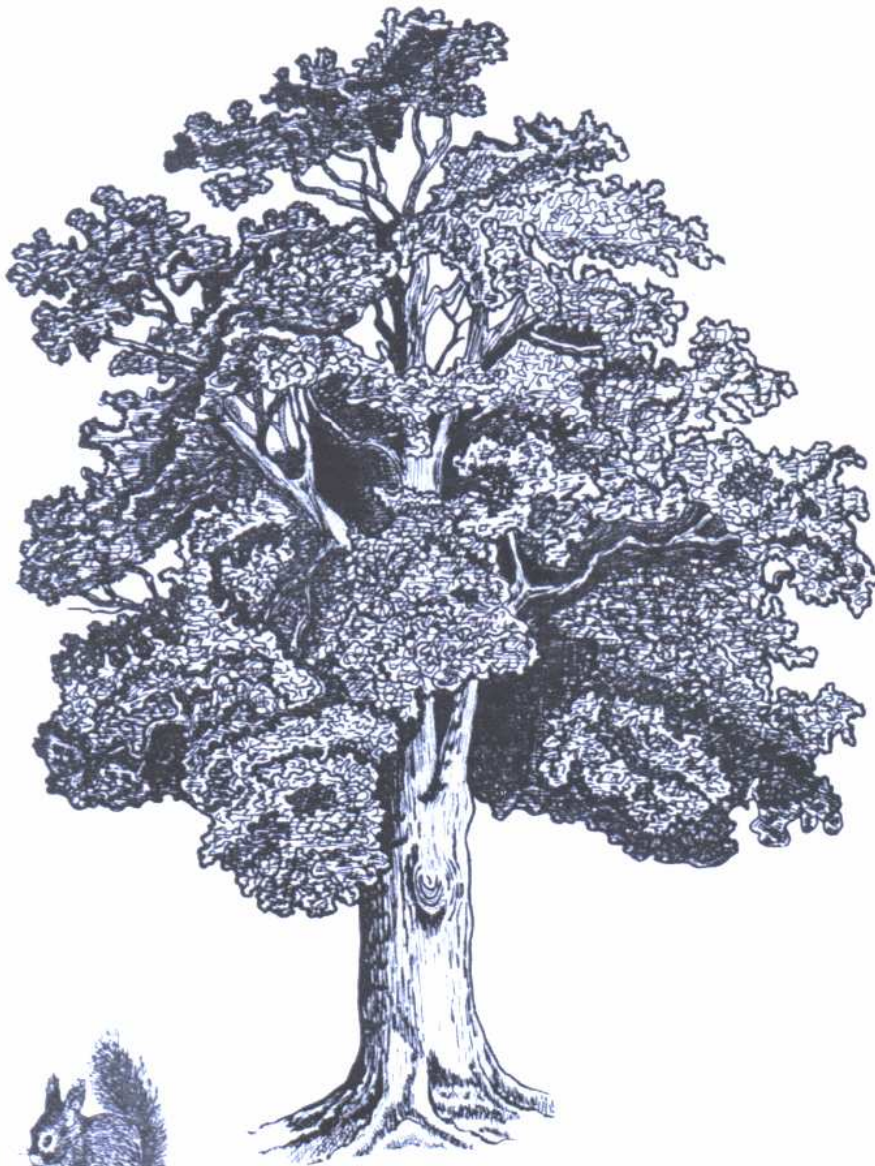


LE CHÊNE



L'ONF fourbit ses tronçonneuses.

<<Nous constatons avec satisfaction le redressement des prix des bois. Les produits issus de nos forêts et de celles de nos partenaires des communes forestières devraient aussi bénéficier de la conjoncture favorable actuelle. Les volumes offerts répondent aux besoins du marché; les tendances relevées au cours de ces trois premières semaines vont dans le bon sens>>

<< Je suis confiant dans la capacité de nos clients à saisir les opportunités qu'une telle conjoncture ne manquera pas de leur offrir et l'ONF répondra présent pour leur apporter le bois dont ils auront besoin, au prix qui est celui du marché aujourd'hui >> **Pierre-Olivier Drège Directeur général de l'ONF**

(www.onf.fr/foret/flore/arbres/ Grandes ventes d'automne 2004)



ONF

Ile-de-France - Nord-Ouest

Monsieur Roland CADIN
Les Amis du Bois de Saint-Cucufa

17 rue du Champrier

92500 RUEIL MALMAISON

Versailles, le 30 novembre 2004

Agence
interdépartementale
Yvelines
Hauts-de-seine

17 rue Fédouard Chanton
78000 Versailles
Tél. 01 30 84 11 40
Fax 01 39 02 15 24
Mail : agversailles@onf.fr

Dossier suivi par Catherine LE GOUGUEC (Tél. : 01 30 84 11 56)

Objet : Dépérissement de châtaigniers
Forêt domaniale de La Malmaison

Réf. : Votre courrier du 18 septembre 2004, rappelé le 17 novembre 2004.

Monsieur le Président,

Vous avez appelé notre attention sur les dépérissements de châtaigniers que vous avez observés en forêt domaniale de La Malmaison en septembre dernier.

Ce phénomène est apparu de façon très diffuse avant la tempête de décembre 1999, alors que les peuplements souffraient d'un défaut d'intervention. Il s'est accentué au cours de l'été 2003 par l'effet conjugué de l'isolement de nombreux sujets de tous âges (trouées tempête) et des conditions atmosphériques particulières (fort éclaircissement des tiges et déficit hydrique).

Vous trouverez ci-joints deux documents utiles à la compréhension de la situation :

- un extrait de compte-rendu d'une tournée effectuée avec les représentants du Département de la Santé des Forêts ;
- une fiche technique sur le comportement du châtaignier.

Nous avons prévu d'exploiter les sujets dépérissants au cours de l'hiver, puis d'assurer le suivi des régénérations naturelles et d'éclaircir les peuplements trop denses.

Je vous confirme que nous restons à votre disposition pour effectuer une tournée sur le terrain le samedi 15 janvier prochain à partir de 14 h 30 (rendez-vous près de l'étang).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur d'Agence,


François VIRELY

Saccage en sursis ?

La coupe des 235 chênes et 85 châtaigniers qui devait être réalisée fin 2003 début 2004, dans 6 parcelles de notre forêt, a été ajournée, suite à notre intervention.

Rappelons que dans la parcelle 12, de 1,7 ha, devaient disparaître 32 chênes et 50 châtaigniers, et dans la parcelle 14, de 2,3 ha, 97 chênes et 35 châtaigniers étaient également condamnés !

L'impératif besoin de régénération prétexté par l'ONF justifie-t-il un tel saccage ?

De cela nous ne voulons pas !

Le 10 décembre 2003, au cours d'un rendez-vous sur le terrain avec le gestionnaire il est décidé de stopper le processus des coupes.

Le Directeur Général des Services Municipaux de Rueil, M. Solivères, participant à cette rencontre, propose d'organiser une réunion de concertation Municipalité/Associations/ONF, en présence d'un ingénieur spécialisé en sylviculture, indépendant de l'Office et désigné par la Municipalité.

Cette réunion qui devait statuer sur l'opération draconienne du gestionnaire devait se tenir courant avril 2004. Nous avons contacté à plusieurs reprises, par téléphone, par Mél et par courrier, les Services municipaux qui devaient coordonner ce rendez-vous.

Nous n'avons récolté que des paroles se voulant rassurantes, affirmant que "l'affaire suivait son cours". (Nous venons d'obtenir un rendez-vous le 12 janvier prochain avec M. Solivères .)

De son côté l'ONF, pas très satisfait d'avoir été obligé de se plier à notre opposition, se garde de tout commentaire à ce sujet et les réponses à nos courriers tardent à nous parvenir.

Ce mutisme, de la part de nos interlocuteurs, nous cacherait-il quelque mauvaise surprise ?

Bien sûr, tous ces arbres sont encore debout, mais voici venue la saison où les petits hommes verts de l'ONF affûtent les chaînes de leurs tronçonneuses et nous n'aimerions pas les voir rôder autour d'eux.

Dans un communiqué de presse, le gestionnaire annonce : « Chêne : hausse sensible des cours quelles que soient les qualités (...) Au cours des trois premières semaines d'adjudication, les volumes offerts ont bénéficié d'une demande soutenue (...) De la même manière, les coupes de châtaigniers bénéficient d'une demande forte, à des cours en forte hausse. (...) »

Oseront-ils abattre à Saint Cucufa les 320 arbres condamnés l'année dernière par M. de Groulard responsable des martelages ?

Nous ferons en sorte qu'ils n'osent pas. Ce saccage, dans les 201 ha de notre Bois où commencera le Parc Naturel Urbain, ne serait pas compris par les « usagers ».

Parc Naturel Urbain.

Le samedi 16 octobre dernier, dans le parc des impressionnistes, le Député Maire de Rueil, le Maire de Vaucresson, le représentant du Maire de Garches et le Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine Nicolas Sarkozy, signaient la convention de création du premier Parc Naturel Urbain de France.

Invités, nous avons été témoins de cet événement important mettant au premier plan le Bois de Saint Cucufa qui, à lui seul, représente 200 hectares de verdure sur les 890 ha de ce futur espace protégé dont 700 ha se trouvent à Rueil.

Le vendredi 10 décembre, lors d'un colloque à l'Atelier Grogard, sous le patronage du Ministre de l'Écologie M. Serge Lepelletier, nous participions à l'élaboration de la charte de gestion de ce PNU.

A terme, dans cette chartre qui officialisera la signature du 16 octobre, les notions de **naturel**, de **respect de l'environnement**, seront clairement définies.

Il faudra alors reconsidérer les travaux entrepris dans le Bois de Saint Cucufa pour permettre l'installation des deux puits de secours du tunnel de l'A86 : les **Hauts Bénards** et le **Bois de l'État**.

La Route forestière du Point de Vue et le chemin forestier menant au puits du Bois de l'État où les travaux ont débuté en janvier 2004, ont été goudronnés pour faciliter l'accès des engins de chantier.

A la fin des travaux, COFIROUTE, maître d'ouvrage et concessionnaire, s'est engagé à redonner à

cette route et à ce chemin leur aspect initial.

Courant septembre, alors que les travaux au puits de secours des Hauts Bénards étaient terminés, nous avons été surpris de constater que la route forestière du Pré Boni menant à ce puits avait été bitumée et recouverte de gravillons.

Renseignements pris auprès de COFIROUTE, nous apprenons que ces travaux ont été réalisés à la demande de riverains et avec l'accord de la Municipalité de Rueil.

Ce qui est d'autant plus incompréhensible, c'est que la portion de cette route, comprise entre la Route de l'étang et le puits des Hauts Bénards est fermée par des barrières interdisant l'accès aux voitures particulières et donc seulement accessible aux piétons.

Nous ne comprenons pas la décision prise par la Municipalité au Pré Boni où les travaux du puits des Hauts Bénards sont terminés.

Cette route nécessitait bien sûr des réparations, mais en respectant sa spécificité forestière.

Le 7 octobre, nous avons demandé par courrier à Monsieur le Député Maire de Rueil de bien vouloir nous expliquer pourquoi la Municipalité avait accédé à cette demande, incompatible avec l'idée que l'on est en droit de se faire du futur Parc Naturel Urbain dont il signait la convention de création quelques jours plus tard.

Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

L'A86 : tunnel et puits dans le Bois

Creusement du tunnel dit « Est », passant sous le Bois.

A la fin du creusement de la section Rueil-A13 (octobre 2003), le tunnelier a été démonté et transporté à Pont Colbert (Jouy-en-Josas) où il a été remonté et attend de repartir (mi 2005) en direction de l'A13, achevant ainsi le creusement du tunnel dit « Est ».

Une synthèse illustrée de l'état d'avancement des travaux de bouclage de l'A86 à l'Ouest nous a été communiquée par Madame Fabienne Laurenceau, chargée des relations extérieures à COFIROUTE.

Nous en avons extrait :

« Travaux intérieurs au tunnel sur la section Rueil-A13 : Les niches de désenfumage et des escaliers de transfert entre les 2 niveaux de circulation sont réalisées à 50%. Ces travaux se poursuivront jusqu'en fin 2006.(...) »

Puits de secours des hauts Bénards : (Parcelle 63)

Les travaux de génie civil et les aménagements extérieurs en tête du puits sont terminés. Le puits est actuellement mis en sommeil et sécurisé pendant quelques mois jusqu'au début des travaux, en 2005, des équipements électriques et paysagers.

Puits de secours du Bois de l'État : (Parcelle 67)

Les travaux de terrassement se poursuivent. Ils atteignent 40m de profondeur sur 87m en final. »
(En ce qui concerne ce puits, rappelons qu'à l'origine était prévue une cheminée de ventilation.)

Important : Nous comptons sur votre présence le 15 janvier 2005, à la tournée proposée par M. François Virely (lettre en deuxième page) au cours de laquelle il envisage d'évoquer les « problèmes » rencontrés à Saint Cucufa et tentera sans doute de justifier les coupes que nous contestons.

Nous lui rappellerons que notre forêt n'est pas une usine à bois mais une réserve de nature, un élément déterminant du mieux vivre dans notre société, et qu'il devra en tenir compte dans le cadre du PNU.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2005 et vous remercions de penser à renouveler votre adhésion: (chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champrier 92500 Rueil-Malmaison)

Une adresse à consulter : <http://www.inforet.org>